

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 1 & 2 & 3 DE DUATHLON

CHATEAUROUX

19 septembre 2021





















COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION					
Président de la Structure	Jean Noël AUDEBERT				
Directeur de Course	Gérald FORTUIT				

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE				
Délégués Techniques	Jacques LEROY / Grégory LOURS			
Arbitres Principaux	Hervé COURTOIS / Stéphane MAHE			

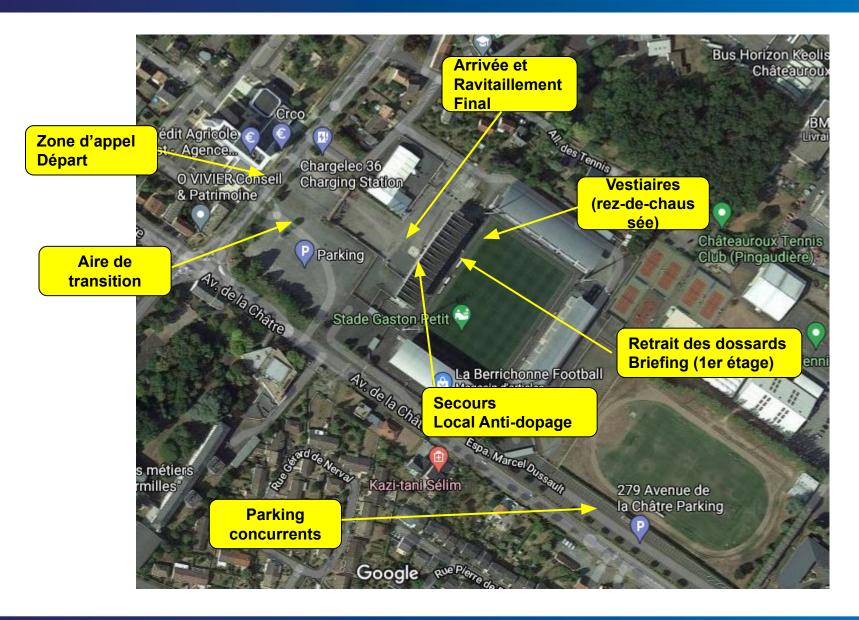
PROGRAMME & HORAIRES

Retrait des dossards Stade Gaston Petit Pass sanitaire Obligatoire Samedi 18 septembre 2021 16h00 à 18h00 toutes les courses Dimanche 19 septembre 2021 07h00 à 08h00 pour les courses D2F/D1F/D1H

Dimanche 19 septembre 2021

	Aire de Transition	Heure maximale de modification de l'équipe (1)	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Podium	Distances	
D3 H	Parc n°1	07h10	08h10	08h50	08h55	09h00	15' après l'arrivée du 1er	5 km - 21 km - 2.4 km	
D3 F	Parc n°2	08h40	9h40	10h20	10h25	10h30		5 km – 21 km – 2.4 km	
D2 H	Parc n°1	10h30	11h30	12h10	12h15	12h20		5 km – 21 km – 2.4 km	
D2 F	Parc n°2	12h00	13h00	13h40	13h45	13h50		5 km – 21 km – 2.4 km	
D1 F	Parc n°1	13h50	14h50	15h30	15h35	15h40		5 km - 21 km - 2.4 km	
D1 H	Parc n°2	15h40	16h40	17h20	17h25	17h30		5 km - 21 km - 2.4 km	

IMPLANTATION GÉNÉRALE DU SITE



DÉPLACEMENT SUR SITE

Afin de pouvoir circuler librement sur tout le site de course et afin d'avoir accès aux AT un bracelet vous sera remis lors de la présentation de votre pass sanitaire.

- → Le samedi au niveau du retrait des dossards
- → Le dimanche sous les toiles de tentes prévues à cet effet, dans le village partenaire.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles

Cliquez ici pour accéder aux Réglementations



LE RETRAIT DES DOSSARDS RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Lors du retrait des dossards, le représentant du club, doit vérifier l'exactitude des données de l'équipe concernant et les valider en émargeant :

- → La présentation des licences n'est pas obligatoire. Néanmoins, les athlètes doivent pouvoir présenter leur licence en cas de requête.
- → Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un membre de l'équipe ou du club sur présentation de sa licence fédérale.

La composition de l'équipe de course doit être donnée lors du retrait des dossards. En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard, 1 heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'officiel technique référent.

En cas de difficulté pour vous rendre au retrait des dossards dans les horaires définis par l'organisateur, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un tiers, sous réserve de la présentation d'une procuration (papier ou dématérialisée).

La composition de l'équipe devra obligatoirement lui être donnée avec la procuration. C'est cette composition qui sera officielle lors du retrait des dossards de votre équipe.

Les clubs labellisés « Ecole de triathlon » peuvent inscrire un ou plusieurs concurrents U23 de nationalité française en Athlètes Supplémentaires:

Écoles *** : 3 athlètes supplémentaires

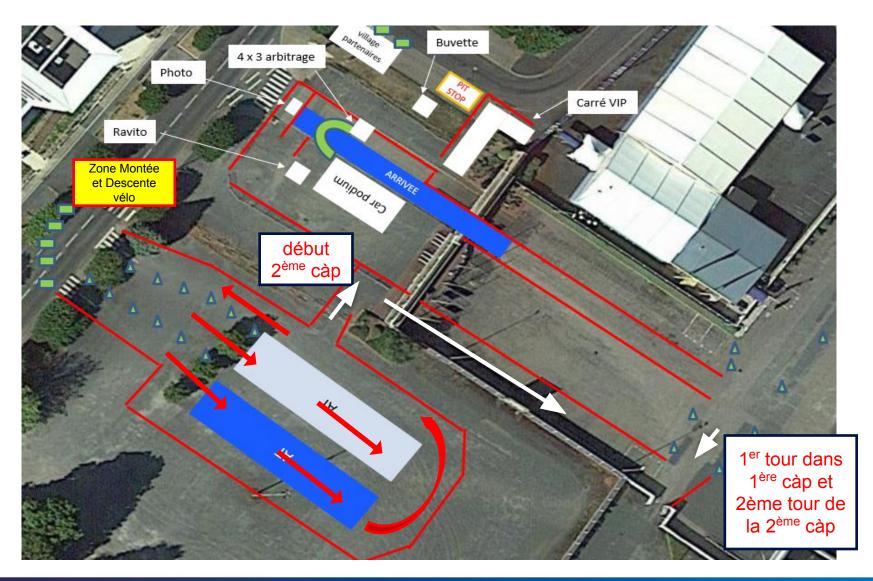
** : 2 athlètes supplémentaires

* : 1 athlète supplémentaire

IMPLANTATION



AIRE DE TRANSITION & ARRIVÉE



IDENTIFICATION

- → Numéro inscrit par tatouages D1 & D2, aux feutres (D3), sur le bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- → Dossards fournis par l'organisateur (uniquement pour la D3).
- → Une étiquette autocollante (fournie par la F.F.TRI.) sera apposée sur le devant du casque.
- → Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la F.F.TRI.).

IDENTIFICATION

- Numéro inscrit par tatouages D1 & D2, aux feutres (D3), sur le bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- → Dossards fournis par l'organisateur (uniquement pour la D3).
- → Une étiquette autocollante (fournie par la F.F.TRI.) sera apposée sur le devant du casque.
- → Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la F.F.TRI.).

Uniquement sur la D3 concernant le dossard :

Avant Course:

3 Points d'attache et dossard à présenter aux officiels à l'entrée de l'Aire de Transition

En course:

Devant en course à pied Derrière en cyclisme Ceinture au-dessus de la taille

A l'arrivée

Vigilance sur la numérotation visible pour le classement En cas de doute, revenir vers les officiels

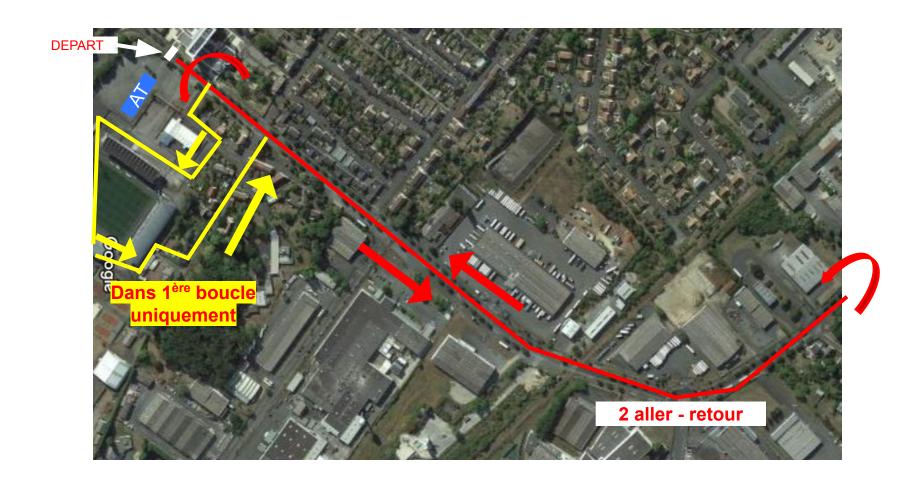


PROCEDURE DE DEPART

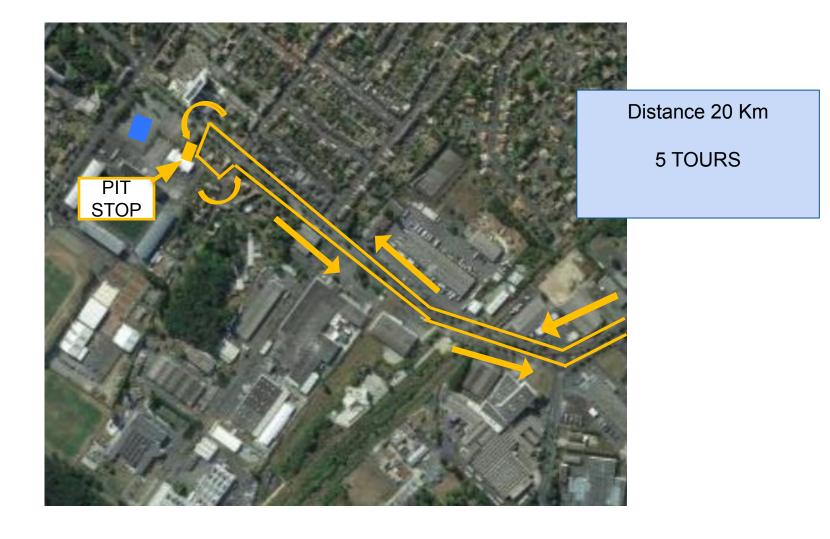
Procédure de départ (extraite du protocole sanitaire déposé en préfecture) :

- H − 2 minutes : jeter son masque dans les poubelles spécifiques mises à disposition par l'organisation dans la zone.
- Les équipes de 5 athlètes sont confinées dans un espace matérialisé au sol (10 m2), ceci permettant d'espacer les athlètes (port du masque obligatoire pour les athlètes de leur arrivée sur site jusqu'à cet instant).
- H − 10 secondes : libération des espaces confinés pour un départ classique.
- H : coup de pistolet libérant les concurrents.

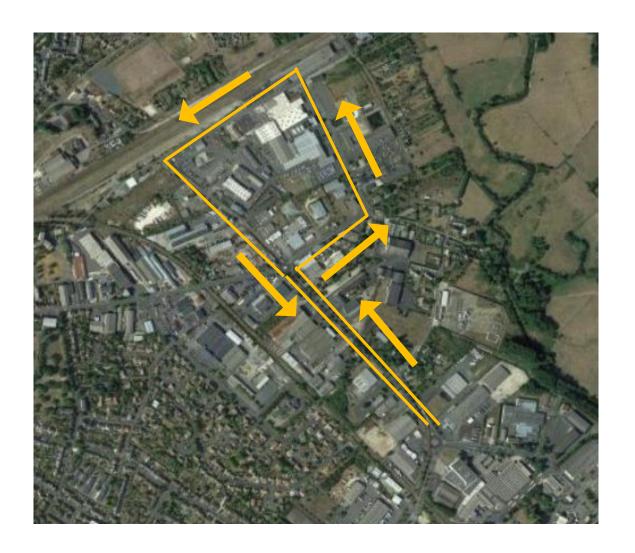
COURSE À PIED 1



CYCLISME



PARTIE CYCLISME SUITE



Distance 20 Km 5 TOURS

CONSIGNES ARBITRAGE cyclisme

Aspiration-abri, (drafting) autorisé

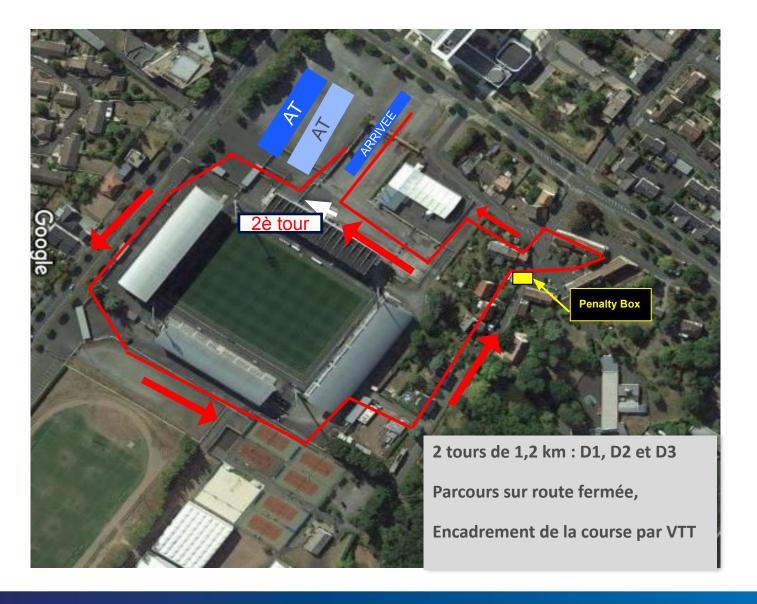
SUPPRESSION DE LA RÈGLE DU DOUBLE ÉLIMINÉ SUR CETTE ÉTAPE

Assistances:

- Entraide matérielle possible au sein d'une même équipe, y compris le cadre, uniquement entre les membres qui composent l'équipe.
- Echauffement interdit sur l'ensemble des parcours toute la journée.
- Point d'assistance fixe. (PIT STOP)
- Pas de ravitaillement.
- Encadrement de la course par motos et une voiture ouvreuse.
- Bénévoles : 2 bénévoles par carrefour
- Marquages des carrefours : par des baliroads pour les changements de direction, barrières et véhicules pour le blocage des carrefours.
- Parcours sur route fermée à la circulation. La circulation routière sera libre sur des plages de 15' entre chaque course.



Transition 2



CONSIGNES ARBITRAGE PENALTY BOX

- Tous les athlètes sanctionnés seront identifiés sur un tableau, par l'affichage de leur numéro de dossard, juste avant la penalty box
- Toutes les fautes jusqu'à T 2 incluse et ne relevant pas du carton rouge seront sanctionnées par une pénalité de temps de 10 s.
- L'athlète sanctionné n'est pas obligatoirement averti par les officiels.

L'athlète sanctionné se présentera de lui-même à la penalty box.

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coach, de s'assurer d'être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course. Pour rappel, les podiums débuteront 15 minutes après l'arrivée du premier concurrent.

Les athlètes d'un même club sont dans des tenues identiques lors de la cérémonie protocolaire, aux couleurs et au nom du club.

Le port du masque est obligatoire sur le podium

Seront récompensés :

Les 3 premier(e)s du classement scratch de l'étape, Le 1^{er} concurrent(e) U23, Les 3 premières équipes féminines et masculines.

Ordre du protocole :

- 1. Vainqueur de l'épreuve
- 2. Premier concurrent(e) U23
- 3. Classement Clubs de l'étape

Aucun accompagnement, ni athlète supplémentaire possible sur le podium.



CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

S'il est diligenté par les autorités compétentes, les athlètes concernés se verront notifier du contrôle soit par le médecin préleveur, soit par un bénévole désigné.

Ce dernier devra se rendre contrôle, qui se déroulera à au rez de chaussée - stade Gaston Petit

Attention les athlètes doivent :

- 1. Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon,
- Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.

IMPORTANT:

Si un athlète est récipiendaire, sa présence au protocole est prioritaire par rapport au contrôle Anti-dopage.



PARTENAIRES FÉDÉRAUX













PARTENAIRES ORGANISATION











LIENS NUMÉRIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation https://www.asptt36sportsnature.fr/duathlon-chateauroux-finales-france

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur http://www.prolivesport.fr/

Retrouvez les Réglementations Sportives : https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/

MESURES COVID

Le principe général est la présentation du Pass Sanitaire dans les zones de départ et d'arrivée. Le port du masque reste obligatoire pour tous dans l'enceinte du village de course.

Dès lors que l'athlète ne sera pas en phase d'échauffement ou de course, le port du masque sera obligatoire, un masque sera mis à sa disposition après la ligne d'arrivée par l'organisation.

Les accompagnateurs devront porter le masque dans l'enceinte du village de course et aux abords de l'ensemble des circuits pédestres et cyclistes.

Il est demandé aux concurrents et accompagnateurs de venir avec masque et gel hydroalcoolique personnel.







Merci de votre attention ...











